

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 4

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Février 2022

Faciliter la circulation à Saint-Augustin



La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a finalement donné le feu vert à la Ville de Mirabel pour la construction d'une voie de contournement dans le secteur Saint-Augustin. La décision favorable vient plus de trois ans après que la demande initiale ait été faite par la municipalité. Pour formuler cette demande, une vaste consultation publique avait été effectuée en 2017 et la voie de contournement était la solution la plus largement acceptée par les résidents du secteur.

Le nouveau tronçon de route reliera le chemin du Chicot Nord à la Petite Côte des Anges, en longeant le périmètre d'urbanisation actuel et le site de la future école secondaire. C'est un tracé de 1 200 mètres qui est prévu auquel une zone tampon de 13 mètres de large est planifiée en respect pour les résidences à proximité.

Faciliter la vie aux résidents

L'objectif de la voie de contournement est de désengorger le réseau routier local et de donner un meilleur accès aux pôles institutionnels. À l'heure actuelle, la rue Saint-Jacques est le seul axe routier qui traverse le secteur de Saint-Augustin dans un axe nord-sud. Cette situation crée des problèmes d'écoulement de la circulation aux heures de pointe du matin et du soir, particulièrement sur le chemin du Chicot Nord en heure de pointe du soir.

Il n'était pas rare, avant la pandémie, de pouvoir observer des files d'attente de plusieurs centaines de mètres à l'approche des intersections avec le chemin de la Côte-Nord et de la rue Saint-Augustin. Cette situation sera sans doute de retour lorsque la crise sanitaire prendra fin. La même chose se produisait en direction nord sur la rue Saint-Augustin à l'approche de la rue Michel et sur la rue Saint-Jacques

à l'approche de la rue Ghislaine et en direction sud sur la rue Saint-Jacques, à l'approche de la rue des Bouleaux.

La nouvelle voie de contournement viendra éliminer les bouchons de circulation et permettra ainsi de faciliter le voyage pour les résidents pendant les heures de pointe. Elle augmentera également la sécurité sur les routes du quartier.

Désengorger pour ralentir la circulation

L'un des plus grands désavantages des bouchons dans le secteur est qu'ils génèrent de la circulation dans les rues résidentielles avoisinantes, notamment sur les rues des Ormes et Michel. Le débit journalier de la rue Michel s'apparente davantage à une rue collectrice qu'à une rue locale avec plus de 1 000 véhicules par jour. Malgré les mesures de contrôle de vitesse mises en place sur la rue Michel, on observe un dépassement de près de 10 kilomètres à l'heure de la vitesse permise.

Ayant ces données en main, la Ville est grandement préoccupée des risques de collision lors des déplacements et l'augmentation du nombre de plaintes portant sur la vitesse des automobilistes qui empruntent les rues périphériques pour éviter l'attente due à la congestion. Bien que le Service de police se soit montré proactif en matière de sécurité routière, il juge que la voie de contournement est essentielle.

Maintenant que l'autorisation est donnée pour débiter la construction, il ne sera pas long avant que la nouvelle voie augmente considérablement la sécurité des résidents de ce secteur de Mirabel et avant que les automobilistes passent moins de temps derrière le volant.

À
L'INTÉRIEUR

Programmation hiver-printemps de la bibliothèque



RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | IMPRESSION Hebdo Litho | PHOTO Image-13, Clair Obscur | DISTRIBUTION Postes Canada
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | TÉLÉPHONE 450 475-8653
SITE INTERNET www.mirabel.ca | COURRIEL communications@mirabel.ca | DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec | TIRAGE 26 550 exemplaires

MIRABEL

VENDREDI 25 FÉVRIER 2022

18H À 22H

Centre Culturel Domaine-Vert Nord
17530 Rue Jacques-Cartier, Mirabel, QC J7J 2A9

DANSE POLAIRE

8-17 ans

Cantine, DJ, piste de danse, jeux de kermesse, démo de snowskate et surprises seront au rendez-vous.

****C'est une danse extérieure, habille-toi chaudement! ****

Entrée : 10\$

Entrée + navette : 20\$

Inscription en ligne dès le 16 février



Pour plus de renseignements :
450 475-8656 #4268



L'équipe du Virage Jeunesse sera sur place pour assurer la sécurité et l'animation tout au long de la soirée.

Il y aura un service de navette de disponible, les départs se feront aux différents îlots jeunesse à partir de 17 h et de retour au plus tard 22 h 30.

Îlot Saint-Augustin	8503, rue Saint-Jacques, Mirabel, QC J7N 2A3
Îlot Saint-Janvier	13908, boul. du Curé-Labelle, Mirabel, QC J7J 1L3
Îlot Saint-Canut	9625, boul. de Saint-Canut, Mirabel, QC J7N 1N2
Îlot Sainte-Scholastique	9945, rue de Belle-Rivière, Mirabel, QC J7N 2X8
Îlot Saint-Benoît	4010, rue Saint-Jean-Baptiste, Mirabel, QC J7N 2P8
Îlot Parc de Champions	17475, rue du Grand-Prix, Mirabel, QC J7J 3M5



Reprise des activités sportives, culturelles et de loisirs

La Ville de Mirabel a le plaisir d'annoncer la reprise de ses activités sportives, culturelles et de loisirs **dès le 7 mars prochain**. La période d'inscription se poursuit jusqu'au 18 février, à midi, par Internet seulement.

Nous vous invitons à consulter le site Web mirabel.ca/programmation-loisirs et à cliquer sur la plateforme d'inscription Sport-Plus pour obtenir la programmation complète et les disponibilités des cours.

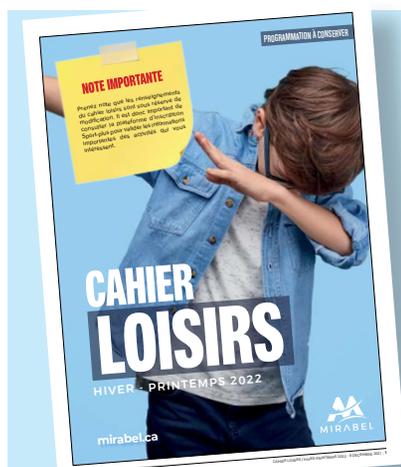


REPRISE DES SÉANCES EN PRÉSENTIEL

Considérant l'annonce du gouvernement du Québec que l'allègement des mesures sanitaires allait se poursuivre au cours des prochaines semaines, la Ville de Mirabel est heureuse d'annoncer que les séances de son conseil municipal se feront de nouveau en présentiel **à partir de la séance du 28 février**.

Le lundi 14 mars marquera également la reprise des séances dans les différents secteurs. Le conseil se réunira au centre culturel du Domaine-Vert Nord, situé au 17 530 rue Jacques-Cartier dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

Le port du couvre-visage et le passeport vaccinal seront obligatoires pour toute personne désireuse d'assister aux séances du conseil.



Semaine de relâche

Activités libres pour tous

Des activités libres seront offertes aux citoyens durant la semaine de relâche. Nous invitons les citoyens à consulter le cahier loisirs hiver-printemps 2022.



Valoriser les matières organiques

La Ville souhaite informer ses résidents de la poursuite du programme Mission Recyclage Compostage, en collaboration avec Synergie Économique Laurentides. Ce service d'accompagnement gratuit est offert aux industries, commerces et institutions de Mirabel afin d'implanter ou d'optimiser le tri et la gestion de matières organiques.

Restaurants, écoles, garderies, marchés d'alimentation, industries de la transformation agroalimentaire, ou toute autre entreprise générant de la matière organique, emboîtez le pas et participez à la collecte municipale de matières organiques!

Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Evelyne Lapeyrie, conseillère en gestion des matières résiduelles, au 450 475-2008 poste 4234, ou par courriel au agent.mirabel@synergielaurentides.ca.



Explorez la nature...
en quatre temps!



www.boisdebelleriviere.com



Promouvoir la biodiversité

Depuis 2020, la Ville de Mirabel est fière de participer à l'implantation du Réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) de Développement ornithologique Argenteuil (DOA). L'objectif de ce projet est de fournir des sites de nidification à différentes espèces vulnérables qui ne trouvent plus de cavités naturelles pour nicher.

Au cours des deux dernières années, DOA a fait l'installation de 65 nichoirs pour l'hirondelle bicolor, le merlebleu de l'Est, le canard branchu et la crécerelle d'Amérique, sur des terrains municipaux et dans des cimetières sur le territoire de Mirabel.

Cette année, la Ville souhaite soutenir cette initiative par le biais d'un projet collectif impliquant Développement ornithologique d'Argenteuil, Éco-corridors laurentiens et les propriétaires de terrains privés. Les propriétaires intéressés pourront bénéficier d'une subvention couvrant 70 % des frais d'installation.

Avantages :

- Participer concrètement à l'amélioration de l'habitat des oiseaux champêtres et aider certaines espèces en déclin sur le territoire de Mirabel;
- Améliorer la biodiversité sur votre propriété;
- En connaître davantage sur l'habitat de ces espèces, leurs défis et le rôle des nichoirs, par le biais d'un cahier du propriétaire et d'une carte des nichoirs installés sur la propriété qui vous seront remis. Un rapport annuel de l'activité de vos nichoirs vous sera également remis;
- Sur votre propriété, observer plus d'oiseaux qui participeront au contrôle des insectes nuisibles.

Profil de terrain recherché :

- Les sites d'intérêt sont composés d'habitats agricoles variés principalement dégagés comme des prairies (naturelles idéalement), des pâturages, des friches, des vergers, des vignobles ou des marais; sans épandage d'insecticides ni d'herbicides. La présence de clôtures, de fossés d'irrigation, de poteaux, de rangées d'arbres ou d'arbustes séparant des champs de ruisseaux / rivières est un plus.

Conditions :

- Payer les frais reliés à l'installation et à l'entretien des nichoirs :
 - ▷ À l'installation :
 - 30 % des frais d'installation (environ 20 \$ par nichoir);
 - ▷ Frais annuels :
 - Adhésion annuelle à l'organisme DOA pour 2022 et demeurer AMI(E) de l'organisme avec le renouvellement annuel pour les prochaines années (à partir de 20 \$ par année, selon le type d'adhésion choisi);
 - Payer les frais d'entretien annuel (environ 5 \$ à 10 \$ par nichoir par année). Plus le nombre de nichoirs installés sera grand, moins le coût d'entretien par nichoir sera élevé;
- Accueillir les nichoirs pour un minimum de huit ans, puisqu'il faut prévoir environ trois à quatre ans pour que les nichoirs soient occupés à 90 % et que nous voulons produire des oiseaux à long terme.
- Permettre à DOA et Éco-corridors laurentiens d'effectuer une visite de terrain au préalable pour déterminer les possibilités d'installation;
- Permettre à DOA de faire l'entretien annuel, une fois par année, à l'automne ou à l'hiver.
- Le projet dispose d'un budget prédéterminé et les demandes concernant des terrains pouvant accueillir plus de cinq nichoirs seront priorisées, afin de maximiser le budget disponible.

Si ce projet vous intéresse, veuillez communiquer avec Éco-corridors laurentiens d'ici le 5 mars 2022, à info@ecocorridorslaurentiens.org ou laissez un message au 450 565-2987, poste 22, pour obtenir les détails.

Vous pouvez également aider DOA à poursuivre sa mission, en devenant AMI(E)S de l'organisme, par une adhésion annuelle minime ou en faisant un don de votre choix. Tous les détails se trouvent sur le site Internet de DOA : www.developpementornithologiqueargenteuil.org.

DOA est un OBNL en environnement actif depuis 2016.

Construire des cabines dans le ciel

Innombrables sont les enfants ayant regardé vers le ciel, ayant aperçu un avion filant à l'horizon et rêvé d'un jour voyager eux-mêmes au-dessus des nuages. Jean-Philippe Fournier Gaudreau se souvient très bien de ce sentiment.

Se pencher sur la technologie

Il a rapidement été fasciné par ces engins de métal et par les mécanismes leur permettant de planer sur le vent. La différence avec le jeune Jean-Philippe est que ce qui le faisait le plus rêver n'était pas le désir de voler, mais plutôt le désir de concevoir les outils électroniques utilisés pour le faire.

« J'étais tout petit et j'aimais assembler des écrans, des souris et des manettes. Je construisais de fausses cabines de pilotage d'avion et des tableaux de bord de voiture dans ma chambre. Ce n'est pas avec les avions que je suis tombé en amour, c'est avec l'intégration des différentes composantes » confie M. Fournier Gaudreau.

Aujourd'hui, il vit ce rêve. Le résident du secteur de Saint-Augustin est directeur de la technologie pour C3RiOS Systems, l'entreprise de systèmes avioniques dont il est également le cofondateur.

Apprentissage exhaustif

Il est bien loin de ses jours de stagiaire chez CAE alors qu'il terminait un baccalauréat en génie informatique à l'Université de Sherbrooke. Ayant obtenu son diplôme peu de temps après, il s'est vu ouvrir les portes de CMC Électronique où il était responsable du développement de solutions intégrant des calculateurs de vols, des systèmes GPS, des écrans et afficheurs ainsi que plusieurs autres systèmes avioniques. Il a donné 13 ans à la compagnie canadienne et a gravi les échelons à un rythme régulier, occupant plusieurs postes différents et devenant ultimement gestionnaire de produit des postes de pilotage.

Ce poste lui a permis de faire ses classes en collaboration avec des gros porteurs et des constructeurs d'avions d'entraînement à l'international pour lesquels il développait des solutions de cabines de pilotage personnalisées. Les expériences acquises lui ont été très utiles au moment de se lancer à son compte.

Dans la cour des grands

Le choix de se joindre à Brent Nelson pour démarrer leur entreprise n'a pas été difficile. L'opportunité était fantastique et M. Fournier Gaudreau se devait de la saisir, mais les défis sont de taille pour les nouveaux arrivants dans l'industrie. « Il faut traverser beaucoup de barrières avant de pouvoir entrer dans ce monde-là. Ce n'est pas du tout évident », explique-t-il.

Les technologies d'aujourd'hui permettent cependant à de plus petites entreprises de se tailler une place dans le marché. Elles permettent à des



joueurs pouvant compter sur moins d'effectifs, de plus facilement développer des logiciels et de les proposer à des clients afin de jouer dans la même cour que les Honeywell et les Collins Aerospace.

Les innovations technologiques, en permettant aux entreprises d'être plus agiles et plus flexibles, ont entraîné un changement dans la façon de faire de tous les acteurs de l'industrie. Cette nouvelle réalité permet à des entreprises comme C3RiOS de répondre aux demandes de clients comme Calidus, un avionneur et fabricant de systèmes aéronautiques et terrestres aux Émirats arabes unis.

La cour dans laquelle il évolue avec sa compagnie est bien impressionnante, mais il mentionne que celle où il allait élever ses enfants devait l'être tout autant. « Je voulais de l'espace, pour moi et pour mes enfants. La tranquillité de Mirabel en fait vraiment un endroit où une famille peut grandir », confie-t-il.

En concevant et en développant des cabines de pilotage, M. Fournier Gaudreau s'imagine souvent voler à des kilomètres au-dessus du sol. Il est épanoui à cet endroit dont rêvent tant d'enfants, mais il n'oublie jamais où il est le plus heureux : au petit-déjeuner avec sa famille, tourné vers la fenêtre de sa cuisine, la tasse de café chaud à la main avec le regard porté sur les terres de Saint-Augustin.

Babillard communautaire



ÉCOUTE
AGRICOLE
DES LAURENTIDES

Un coup de pouce à la communauté agricole !

L'organisme à but non lucratif Écoute Agricole invite les Mirabellois à la 5^e édition de sa Soirée-bénéfice. L'événement aura lieu le samedi 19 février 2022 et les participants pourront de nouveau se régaler d'un souper délectable dans le confort de leur maison. Les fonds récoltés grâce à la vente des repas et grâce aux commanditaires serviront à aider les familles agricoles prises dans des moments difficiles.

Les boîtes gourmandes sont suffisantes pour nourrir deux personnes et sont en vente sur le site Web.ecouteagricole.com au coût de 120 \$ Le menu a de nouveau été conçu en collaboration avec la cheffe de renom Élise Lavoie.

Les participants dégusteront un souper de trois services incluant six bières de microbrasseries des Laurentides et de l'Outaouais, un digestif à l'érable, des charcuteries et des fromages fins, des accompagnements ainsi que d'autres surprises et se terminant par un délicieux dessert à l'érable!

Les personnes intéressées pourront récupérer leurs boîtes chez Réception Lalande.



Avez-vous dégagé
vos issues de secours?


MIRABEL

TÉMOIGNAGES SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE QUI DONNE DU « SENS » !

DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE QUI SE DÉROULENT DU 14 AU 18 FÉVRIER, QUELQUES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET UNE MEMBRE DE LA DIRECTION ADMINISTRATIVE PRÉSENTENT LEUR TÉMOIGNAGE PORTANT SUR LA THÉMATIQUE DU « SENS ».



On ne peut nier que la pandémie a été difficile pour tous et qu'elle aura laissé des séquelles. Je préfère cependant voir le positif en toute chose. Souvent, c'est en passant par des moments difficiles que l'on s'aperçoit des forces et des aptitudes que l'on possède.

Il est évident que nous avons dû développer de nouvelles façons de faire mais n'est-ce pas comme cela que l'on évolue? Personnellement, la pandémie aura permis de libérer davantage de temps à mon agenda pour que je puisse ainsi poursuivre mes cours universitaires à la maison. Le temps de déplacement récupéré a été investi à parfaire mes connaissances sur des sujets que je n'avais pas pu approfondir avant.

Cela m'a aussi permis de prendre des moments pour moi, pour ma famille et pour faire des activités qui me stimulent. Voilà ce que j'entends par voir le positif. Je suis convaincu que chacun peut profiter de cette période et la voir comme une opportunité.

Peut-être explorer de nouvelles avenues scolaires et professionnelles? Peut-être trouver une nouvelle passion qui vous mènera vers une profession ou un métier auxquels vous n'auriez jamais pensé auparavant? Je crois, à tout le moins, que vous aurez développé de solides acquis qui serviront tout au long de votre parcours. C'est le « sens » que je préfère donner à une situation qui peut sembler ne pas en avoir.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE



Mme Derganc, conseillère du district 7, présente le témoignage de sa fille qui explique dans ses mots la façon dont elle a vécu sa scolarité en ces temps de pandémie.

Je m'appelle Abigaëlle Grenier et j'ai onze ans. Voici des éléments qui m'ont grandement aidée à persévérer pendant la pandémie. Tout d'abord, mes amies, car pendant le confinement on s'appelait en vidéoconférence. On se parlait. On était là l'une pour l'autre et on s'encourageait. Je remercie aussi énormément mes parents. Tout au long de mes appels sur Zoom j'avais beaucoup de questions et peu importe à quel moment, mes parents étaient là et m'encourageaient. Leur énergie positive me gardait motivée!

Finalement, je remercie de tout mon cœur ma professeure Mme Julie. Je n'étais pas certaine d'aimer les cours en ligne mais elle a réussi à rendre cela agréable. On a étudié tout en joie. Elle m'a fait comprendre que même en virtuel, ça peut être amusant. De plus, j'avançais mes travaux plus rapidement et j'aimais cela! Je pouvais aller jouer dehors plus tôt! Merci énormément à toutes ces merveilleuses personnes.

— ABIGAËLLE GRENIER
FILLE DE MME ÉMILIE DERGAN, CONSEILLÈRE DU DISTRICT 7

À toi qui es à la croisée de tes premiers choix de carrière.

À toi qui nages contre vents et marées depuis près de deux ans dans cette pandémie.

À toi qui as l'impression que les choses ont perdu leur sens, voici mon message pour toi.

À 17 ans, alors que le patinage artistique était mon carburant, mon univers social, mon inspiration, j'ai eu à faire un choix entre le sport et le cégep. Ce fut un choix déchirant, mais combien payant. J'avais l'impression de devoir renoncer à ce qui donnait un sens à ma vie et là je me lançais dans le vide. Mais ce fut ma plus belle décision d'avenir, car à l'époque la conciliation entre le sport et les études n'était pas comme aujourd'hui.

J'étais dans l'ombre de mon frère qui était un premier de classe et un joueur de hockey qui recevait des bourses pour étudier. J'étais dans les moyennes de classe au niveau secondaire, mais j'avais l'impression de décevoir mes proches et de ne pas en faire assez à leurs yeux.

Mais cela m'a donné la force de leur démontrer que je voulais moi aussi réussir dans la vie. C'est ce désir de leur dire que j'existais qui est devenu ma force et mon nouveau carburant. Dans la vie, on a besoin de se rattacher à nos valeurs. C'est à ce moment que j'ai compris le sens que m'a apporté mon sport, le patinage synchronisé. En dehors du plaisir qu'il m'apportait, il m'avait appris à avoir de la discipline et de la détermination, à travailler en équipe, à aider une coéquipière pour avancer ensemble, mais aussi à connaître la joie de récolter les résultats après avoir fait de nombreux sacrifices. Il m'avait aussi démontré que j'avais eu raison de me faire confiance et de plonger, et ce, même si je ne savais pas où cela me mènerait. Aujourd'hui c'est ce qui définit ma force de caractère et mon désir de relever constamment des défis.

Je dois aussi te dire, que plus je franchissais des étapes, que ce soit au cégep et ensuite à l'université, plus mes notes montaient. Je venais de trouver un sens à ce que je voulais faire plus tard, soit communiquer avec les gens.

C'est normal qu'au secondaire tu aies l'impression de ne pas savoir ce que tu aimerais devenir, mais c'est en persévérant que tu le découvriras. Face à l'échec ou à la déception, ta persévérance viendra jouer un rôle, celui de t'apprendre que tu es en mesure d'utiliser ta résilience et ta capacité à aller de l'avant... de ne jamais abandonner.

Aujourd'hui, j'ai trois enfants de 19, 17 et 14 ans, qui concilient le sport et les études, car je crois qu'il est capital de les soutenir dans leurs rêves même s'ils prennent des détours. C'est normal qu'ils aient des doutes sur leur avenir, qu'ils se trompent et prennent différents chemins. Je serai toujours là pour les soutenir et je suis persuadée qu'au fond d'eux ils le savent.

Je sais que la pandémie fait ombrage à tes rêves, mais sache que ce n'est qu'un passage et que celui-ci te fera grandir et n'en doute jamais! Bonne chance dans tes rêves et tes projets, rappelle-toi qu'ils te feront toujours grandir.



— CAROLINE THIBAULT
DIRECTRICE DU SERVICE DES COMMUNICATIONS DE LA VILLE DE MIRABEL



ACCOMPAGNATEUR - CAMP DE JOUR

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 Domaine d'emploi : Camp de jour
 Statut : Personne salariée non-syndiquée
 Nombre de poste : 19
 Numéro de concours : J0122-1414
 Date d'affichage : Le 1^{er} février 2022
 Date de fin d'affichage : Le 23 février 2022

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'étudiants dynamiques pour remplir la fonction d'accompagnateur - camp de jour pour les enfants ayant une difficulté pour la période estivale 2022 au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Nous désirons également constituer une banque de candidatures.

Sous l'autorité des chefs - camp de jour et des responsables des accompagnateurs - camp de jour, l'accompagnateur - camp de jour :

- assure l'intégration d'enfants dans un groupe;
- assure leur sécurité et leur bien-être durant toutes les activités ainsi que lors des déplacements sur le site du camp de jour;
- met en place des moyens afin de favoriser la participation des enfants durant les activités;
- développe des liens avec les enfants;
- demeure auprès des enfants en tout temps;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- être âgé de 16 ans ou plus;
- être étudiant à temps plein dans un établissement scolaire et avoir l'intention de retourner aux études à temps plein au cours de la prochaine année scolaire;
- étudier dans un des domaines suivants est considéré comme un atout : techniques d'éducation spécialisée, techniques d'éducation à l'enfance, enseignement, récréologie, techniques d'intervention en loisirs ou psychologie;
- expérience pertinente auprès des enfants ayant ou non une difficulté (atout);
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que l'autonomie, l'écoute, le dynamisme et le travail d'équipe;
- avoir un bon sens des responsabilités;
- posséder une formation en premiers soins et RCR reconnue (atout).

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'entrée en fonction à temps complet est prévue à compter du 27 juin et ce, jusqu'au 19 août 2022. Les personnes retenues devront être disponibles obligatoirement pour les 28 et 29 mai ainsi que les 11 et 12 juin 2022 afin de participer aux formations et à la rencontre de l'enfant qu'ils accompagneront.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail.

CHEF DE DIVISION AUX REVENUS

Service : Trésorerie
 Domaine d'emploi : Trésorerie
 Statut : Cadre intermédiaire
 Nombre de poste : 1
 Numéro de concours : J0222-0007
 Date d'affichage : Le 1^{er} février 2022
 Date de fin d'affichage : Le 23 février 2022

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de chef de division aux revenus au Service de trésorerie à titre de cadre intermédiaire.

Relevant de la trésorière, votre mandat consiste à vous assurer de l'application des politiques et procédures en matière de taxation, de perception et d'évaluation. Vous devez notamment planifier et coordonner la taxation annuelle, les taxations complémentaires, la facturation des droits de mutation, les facturations diverses et les offres de paiement comptant. De plus, vous participez à la préparation des analyses financières des différents revenus municipaux et devez faire le suivi des bassins de taxation selon les règlements d'emprunt. Vous coordonnez aussi la mise à jour du rôle d'évaluation (mutation, lotissement et nouvelles constructions). Vous devez assurer la supervision du personnel de votre équipe et coordonner leur travail. Vous accomplissez toute autre tâche reliée à votre fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en comptabilité et gestion ainsi qu'un certificat universitaire en administration ou en gestion;
- expérience pertinente minimale de cinq (5) ans dans des fonctions similaires;
- excellente connaissance des dispositions fiscales incluses à Loi sur les cités et villes, la Loi sur la fiscalité municipale et à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières;
- aptitudes marquées pour la résolution de problème et le service à la clientèle;
- faire preuve de dynamisme, d'autonomie, de jugement et de rigueur;
- aptitude pour le travail en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail et avantages sociaux sont ceux établis selon la politique de la Ville de Mirabel pour les postes de cadres intermédiaires.
 L'échelle salariale varie de 74 343\$ à 92 929\$ annuellement.

POUR POSTULER

La Ville de Mirabel se hisse au 6^e rang des villes québécoises où il fait bon vivre. Comptant près de 60 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18^e ville en importance au Québec. Sur son immense territoire se côtoient des secteurs agricole, résidentiel, commercial et industriel.

Elle se positionne au 1^{er} rang des villes de plus de 40 000 habitants au Québec pour le taux de vitalité économique et affiche le taux de croissance des travailleurs le plus élevé au Québec.

À Mirabel, on M la vie!

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

Services › Services en ligne › Postuler en ligne

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition, à moins d'avis contraire.

PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS ET JOURNALIER

Service : Équipement et travaux publics
 Domaine d'emploi : Travaux publics
 Statut : Personne salariée saisonnière
 Nombre de poste : 1
 Numéro de concours : J0122-1412
 Date d'affichage : Le 1^{er} février 2022
 Date de fin d'affichage : Le 23 février 2022

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour agir à titre de personne salariée saisonnière au poste de préposé aux travaux publics et journalier au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant des contremaîtres du Service, le préposé aux travaux publics et journalier :

- agit à titre de signaleur routier;
- effectue les travaux de réparation et d'entretien des équipements municipaux (bornes-fontaines, regards d'égout, puisards, conduites d'aqueduc, etc.);
- exécute les travaux relatifs à l'entretien de la chaussée et de la signalisation (pavage, fossés, ponceaux);
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalence reconnue;
- posséder au minimum une (1) année d'expérience pertinente;
- permis de conduire de classe 5 valide;
- attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- bonnes habiletés dans les travaux manuels;
- détenir de l'expérience à titre de signaleur routier est considérée comme un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

On  la vie!



Événements

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

16 ans et plus

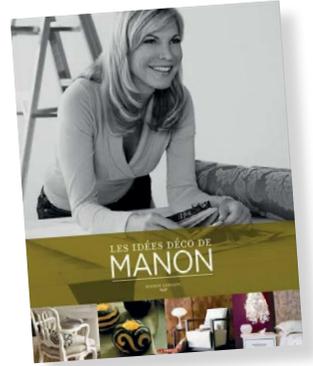


La déco simplifiée. Mes trucs à moi !

MANON LEBLANC, animatrice, designer et conférencière

Elle vous conseillera dans le choix de matériaux et d'éléments déco qui vous permettront à votre tour de métamorphoser n'importe quelle pièce !

Le mercredi 30 mars, à 19 h (date limite d'inscription : 27 mars)

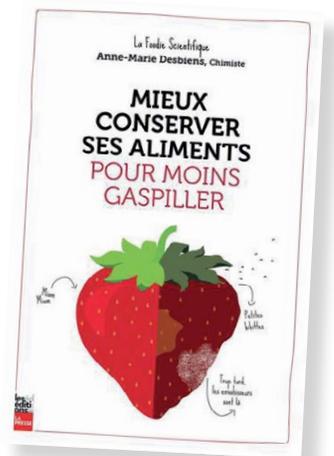


5 trucs faciles pour dépenser moins

BÉATRICE BERNARD-POULIN, communicatrice

Économiser est beaucoup plus simple que vous ne le pensez ! Découvrez des trucs concrets et accessibles pour revoir vos dépenses quotidiennes et épargner davantage.

Le mercredi 6 avril, à 19 h (date limite d'inscription : 3 avril)



Mieux conserver ses aliments pour moins consommer

ANNE-MARIE DESBIENS, chimiste, MBA, La Foodie Scientifique

La péremption des aliments et leur entreposage n'auront plus de secrets pour vous, ce qui diminuera votre facture d'épicerie et le gaspillage !

Le mercredi 13 avril, à 19 h (date limite d'inscription : 10 avril)



La confiance en soi avec Kim Gingras (14 ans et +)

KIM GINGRAS, danseuse professionnelle, éducatrice et conférencière

Kim Gingras est une source d'inspiration et un mentor pour beaucoup. Elle fait constamment la promotion de l'amour de soi et de la positivité. Elle aime encourager tout le monde à rêver en grand, à travailler fort et à aimer sans crainte.

Le mercredi 20 avril, à 19 h (date limite d'inscription : 13 avril)

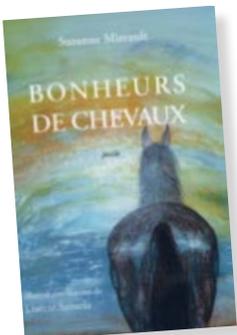
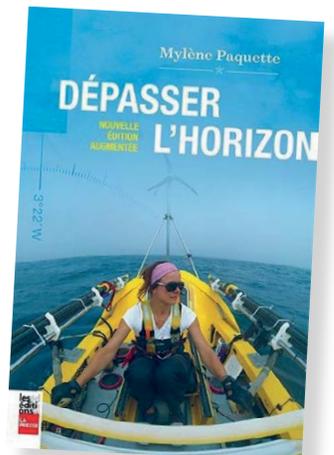


Rencontre avec Mylène Paquette, un voyage à travers l'océan, à la rame

MYLÈNE PAQUETTE, rameuse océanique, conférencière et autrice

Héroïne des temps modernes, c'est en novembre 2013 que Mylène Paquette a accompli un exploit : 129 jours pour traverser à la rame, en solitaire, l'océan Atlantique Nord.

Le mercredi 11 mai, à 19 h (date limite d'inscription : 8 mai)



Mirabellois recherchés : Bonheurs de chevaux

SUZANNE MIREAULT ET LISETTE SAVARIA

Inspirée et passionnée par l'univers des chevaux, Suzanne Mireault crée un recueil de poèmes sur l'univers équin et l'artiste peintre Lisette Savaria s'en inspire pour créer des toiles.

Le mercredi 9 mars, à 19 h (date limite d'inscription : 6 mars)

Toujours du nouveau.



Diffusion de courts-métrages de l'ONF



POUR LES 4 ANS ET PLUS

Diffusion du programme *Des animaux en tout genre* (six courts-métrages) de l'Office national du film du Canada.

Durée: environ une heure

SECTEUR DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Le dimanche 1^{er} mai, à 13 h 30
Date limite d'inscription : 27 avril

SECTEUR DE SAINT-CANUT

Le samedi 14 mai, à 13 h 30
Date limite d'inscription : 11 mai

Les *Bé* livres

Offrez-vous un moment de détente et de partage, en compagnie de Jean-Marc, notre animateur, en venant feuilleter les plus beaux livres de la bibliothèque.

À chaque rencontre, des livres différents seront présentés.

Durée : deux heures, entre 13 h 30 et 15 h 30
Arrivez à l'heure qui vous convient.

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE

LES MARDIS

Secteur de SAINT-AUGUSTIN

1^{er} MARS

5 AVRIL

Secteur de SAINT-CANUT

22 MARS

LES JEUDIS

Secteur de SAINT-JANVIER

17 MARS

21 AVRIL

Café disponible sur place. ☕



Soirées de jeux en famille

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

POUR LES 7 À 13 ANS

Venez jouer en famille à toute une gamme de jeux de société spécialement choisis pour vous. Vous aurez la chance de découvrir nos nouveautés. Des grignotines et des boissons seront disponibles sur place. Un jeu de société à gagner parmi les participants à chacune des soirées!

Durée : trois heures, entre 18 h et 21 h. Arrivez à l'heure qui vous convient.

Le vendredi 18 mars, entre 18 h et 21 h
Date limite d'inscription : 15 mars

Le vendredi 22 avril, entre 18 h et 21 h
Date limite d'inscription : 19 avril



NOUVEAU – SECTEUR DE SAINT-JANVIER

Des jeux de société pour adolescents et adultes sont disponibles en tout temps pour jouer sur place!

Spectacles

SECTEUR DE SAINT-JANVIER



© Yves Junior Brousseau

POUR LES 3 À 6 ANS

Vive le printemps

Présenté par Gribouille Bouille

Le samedi 16 avril, à 13 h 30
Date limite d'inscription : 12 avril



POUR LES 5 À 8 ANS

Merlin, le magie « chien »

Présenté par Nos moments magiques

Le samedi 19 février, à 13 h 30
Date limite d'inscription : 16 février



ACTIVITÉS LIBRES

LES SAMEDIS ET DIMANCHES

du 8 janvier au 12 juin
pendant les heures d'ouverture

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE



CIRCUITS
DE BILLES



CASSE-
TÊTE



secteur de SAINT-CANUT



JEUX DE BOIS

secteur de SAINT-AUGUSTIN



ASSEMBLAGE & SYMBOLIQUE

secteur de SAINT-JANVIER

À l'exception des samedis suivants :

Secteur de SAINT-AUGUSTIN : 26 février, 26 mars, 23 avril, 28 mai
Secteur de SAINT-CANUT : 14 mai

Les



POUR LES 4 À 12 ANS

Avec vos enfants, venez feuilleter les livres d'animation les plus spéciaux de la bibliothèque, le tout en compagnie de notre animateur Jean-Marc. Faites-leur découvrir des livres amusants et uniques en leur genre.

Durée: deux heures, entre 13 h et 15 h.
Arrivez à l'heure qui vous convient.

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE

La supervision et la participation du parent est nécessaire tout au long de l'activité.

Le dimanche 20 février,
à SAINT-AUGUSTIN

Le dimanche 6 mars,
à SAINT-CANUT

Le dimanche 20 mars,
AU DOMAINE-VERT NORD

Activités thématiques jeunesse



présentent quatre ateliers :



POUR LES 6 À 8 ANS
Toupie en couleur

Ce sont tes yeux qui te jouent des tours ou bien ton cerveau? Viens découvrir comment le cerveau interprète les images et fabrique des toupies qui n'arrêtent pas de tourner!

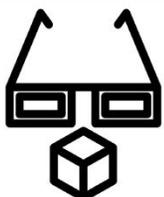
Le samedi 9 avril, de 11 h à midi
SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD
Date limite d'inscription : 6 avril



POUR LES 6 À 8 ANS
Danseurs magnétiques

Qu'est-ce qui rend un objet magnétique? Pourquoi les aimants s'attirent ou se repoussent? Jouez avec des aimants et fabriquez de petits danseurs pour le découvrir!

Le samedi 12 mars, de 11 h à midi
SECTEUR DE SAINT-JANVIER
Date limite d'inscription : 9 mars



POUR LES 8 À 10 ANS
Lunettes 3D

Pourquoi une vision binoculaire? Découvrez la différence entre la vision en deux dimensions et celle en trois dimensions, tout en fabriquant vos propres lunettes 3D.

Le samedi 9 avril, de 13 h 15 à 14 h 15
SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD
Date limite d'inscription : 6 avril



POUR LES 10 À 12 ANS
Et la lumière fût!

Découvrez les principes de base de l'électricité en fabriquant un interrupteur artisanal. Toutes les composantes du circuit électrique n'auront plus de secrets pour vous!

Le samedi 12 mars, de 13 h 15 à 14 h 15
SECTEUR DE SAINT-JANVIER
Date limite d'inscription : 9 mars

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

Consultez l'horaire complet des bibliothèques au mirabel.ca/biblio





LES P'TITES HISTOIRES



Public visé
3 à 5 ans

accompagnés d'un adulte

Durée
30 minutes

Heure
10 h 30

Pour explorer la magie des mots par des histoires et des comptines!

LES DIMANCHES

Secteur de SAINT-JANVIER

13 MARS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 9 MARS

3 AVRIL

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 MARS

8 MAI

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 4 MAI

Secteur du DOMAINE-VERT NORD

27 FÉVRIER

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 FÉVRIER

24 AVRIL

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 AVRIL

27 MARS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 MARS

29 MAI

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 MAI

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE



Public visé
4 à 7 ans

accompagnés d'un adulte

Durée
30 minutes

Heure
11 h

Pour découvrir le plaisir de la lecture avec des livres rythmés et palpitants!

LES SAMEDIS

Secteur de SAINT-JANVIER

5 MARS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 MARS

2 AVRIL

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 MARS

7 MAI

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 4 MAI

Secteur de SAINT-AUGUSTIN

26 FÉVRIER

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 FÉVRIER

23 AVRIL

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 AVRIL

26 MARS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 MARS

28 MAI

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 MAI

COMMENT S'INSCRIRE

- Sur place
- Par Internet : mirabel.ca/biblio
- Par téléphone : pendant les heures d'ouverture des bibliothèques. Prière de ne pas laisser de message sur le répondeur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Aucune inscription (Les Bô livres, Les Wow! et les activités libres)
- Activités adultes (Événements et Mirabellois recherchés) : tous les participants doivent s'inscrire avant la date limite.
- Activités familiales (Soirées de jeux en famille) : tous les participants doivent s'inscrire avant la date limite, adultes et enfants.

• Activités jeunesse

(Les p'tites histoires, Il était une histoire, Activités thématiques, Spectacles, Présentation de films de l'ONF) :

- Seuls les enfants doivent être inscrits à l'activité. L'âge prévu pour assister à l'activité doit être respecté.
- Pour les enfants de moins de 10 ans, la présence d'un parent est requise en tout temps sur les lieux de l'activité.
- Afin de respecter les mesures sanitaires, un seul parent par famille pourra accompagner le ou les enfants inscrits.

Merci de porter attention aux dates limites d'inscription de chacune des activités.

Ces délais sont nécessaires afin de confirmer les présences, contacter la liste d'attente et préparer la salle en fonction des mesures sanitaires en vigueur.



INFORMATION COVID-19

Selon les mesures sanitaires en vigueur, les consignes sont disponibles sur le portail et seront communiquées aux participants lors des appels de confirmation de présence.



Passport vaccinal

PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS, JOURNALIER ET CHAUFFEUR

Service : Équipement et travaux publics
 Domaine d'emploi : Travaux publics
 Statut : Personne salariée saisonnière
 Nombre de poste : 4
 Numéro de concours : J0122-1411
 Date d'affichage : Le 1^{er} février 2022
 Date de fin d'affichage : Le 23 février 2022

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche de quatre (4) personnes dynamiques pour agir à titre de personne salariée saisonnière au poste de préposé aux travaux publics, journalier et chauffeur au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant des contremaîtres du Service, le préposé aux travaux publics, journalier et chauffeur :

- effectue les travaux de réparation et d'entretien des équipements municipaux (bornes-fontaines, regards d'égout, puisards, conduites d'aqueduc, etc.);
- exécute les travaux relatifs à l'entretien de la chaussée et de la signalisation (pavage, fossés, ponceaux);
- conduit des camions de divers types;
- agit à titre de signaleur routier;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalence reconnue;
- posséder au minimum une (1) année d'expérience pertinente;
- permis de conduire de classe 3 valide;
- attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- carte de compétence de Préposé à l'aqueduc (OPA) est considérée comme un atout;
- bonnes habiletés dans les travaux manuels.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

ASSISTANT-COMPTABLE

Service : Trésorerie
 Domaine d'emploi : Trésorerie
 Statut : Personne salariée régulière à temps plein
 Nombre de poste : 1
 Numéro de concours : J0222-0193
 Date d'affichage : Le 7 février 2022
 Date de fin d'affichage : Le 23 février 2022

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste régulier à temps plein d'assistant-comptable au Service de la trésorerie.

Relevant du chef de division - comptabilité, le titulaire :

- met à jour, assure le suivi et participe à la préparation budgétaire de certains postes (téléphones, électricité, gaz, assurances, etc.);
- effectue diverses conciliations (banques, amendes, remboursements de TPS/TVQ, retenues sur contrats, etc);
- effectue des écritures comptables de base et enregistre toutes les écritures comptables dans le logiciel de comptabilité;
- produit les bons de commandes;
- prépare le dossier d'immobilisations;
- effectue des décomptes de paiements;
- effectue de l'entrée de données pour la production de rapports dont les T4A;
- participe, au besoin, à la vérification, à la codification et à l'entrée des factures dans le logiciel de comptabilité;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par son supérieur.

EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en comptabilité ou toute autre formation jugée équivalente;
- posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente;
- bonne connaissance de l'informatique, notamment des logiciels Word, Excel, etc.;
- connaissance des logiciels GFI et Dyna + est considérée un atout;
- bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées, tels que courtoisie, rigueur, dynamisme et entregent.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

APPARITEUR-CONCIERGE (BANQUE DE CANDIDATURES)

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 Domaine d'emploi : Appareteur-concierge
 Statut : Appareteur-concierge
 Nombre de poste : 5
 Numéro de concours : J0222-0301
 Date d'affichage : Le 7 février 2022
 Date de fin d'affichage : Le 23 février 2022

NATURE DU TRAVAIL :

Tu aimes le service à la clientèle et un travail actif ! C'est ton jour de chance !

La Ville de Mirabel désire constituer une banque de candidatures pour combler d'éventuels postes à titre d'appareteur-concierge au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et ce, pour nos différents secteurs. Bienvenue aux étudiants et aux retraités !

Sous l'autorité de la coordonnatrice - activités et programmation ou du coordonnateur - sports et plein-air, le titulaire :

- accueille la clientèle;
- assure l'ouverture et la fermeture des portes pour les activités dans les centres culturels, le centre récréatif ou les écoles;
- prépare les salles ou le gymnase pour les différentes activités;
- installe les tables et les chaises au besoin;
- remet les locaux en état après l'utilisation;
- exécute des tâches de conciergerie;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- études secondaires;
- posséder environ une (1) année d'expérience pertinente;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que l'entregent, le sens des responsabilités et l'initiative;
- habileté à rédiger des rapports écrits et sommaires d'événements;
- être disponible à travailler selon un horaire variable de jour, de soir, de fin de semaine ainsi que lors des congés fériés.

Il est à noter que les personnes retenues pourraient aussi être appelées à se déplacer dans plus d'un secteur de la Ville de Mirabel selon les besoins de remplacement.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.



DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022
 LES JOURNÉES DE LA
 PERSÉVÉRANCE
 SCOLAIRE

On **M** préserver la flamme.

Appel d'offres

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

BALAYAGE DES CHAUSSÉES POUR LES ANNÉES 2022 À 2026

N/RÉF. : X3 212 101 U3 N08877 (#117135)
 APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2022-007

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour le balayage des chaussées pour les années 2022 à 2026.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 3 mars 2022 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 21 février 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Karl Themens, responsable de l'appel d'offres, au 450 475-2005.

Appel d'offres

SERVICE DU GÉNIE

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE BASEBALL NATUREL AU PARC JEAN-LAURIN, DANS LE SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

N/RÉF.: G7 311 101 110 N3463 (2022-005)

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour l'aménagement d'un terrain de baseball qui comprend, sans s'y limiter, des travaux; d'excavation, de remblai, de nivellement, d'installation de services municipaux, de drainage, d'éclairage, d'électricité incluant un tableau indicateur, d'installation de clôtures, de structure, de bétonnage, de pavage, de gazonnement ainsi que la mise en place d'éléments spécialisés propres à la pratique du baseball tels que les monticules et les zones du marbre.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet du Système électronique d'appel d'offres (ci-après appelé « SÉAO ») à l'adresse suivante : www.seao.ca. L'obtention de ces documents est sujette à la tarification établie par le SÉAO.

La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission. Les soumissionnaires devront joindre à leur soumission tous les documents requis à l'appel d'offres, à défaut de quoi leur soumission pourrait être rejetée.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur Joé Moisan, ingénieur au 450 475-2025 ou par courriel, à l'adresse suivante : j.moisan@mirabel.ca

Les enveloppes de soumissions devront être scellées et porter la mention suivante :

Soumission
 Aménagement d'un terrain de baseball naturel
 Parc Jean-Laurin, secteur de Saint-Augustin
 G7 311 101 110 N3463 (2022-005)

Elles devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 10 mars 2022, à 11 h**, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@mirabel.ca, au plus tard, le 28 février 2022, en utilisant le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site Internet de la Ville.

Appel d'offres

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

FOURNITURE ET LIVRAISON DE DEUX (2) CAMIONNETTES 3/4 TONNE ET D'UNE (1) CAMIONNETTE 1 TONNE NEUVES, ANNÉE 2022, POUR LES SERVICES DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

N/RÉF. : G6 112 U3 N07936 (#117196) - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2022-010

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour la fourniture et la livraison de deux (2) camionnettes 3/4 tonne et une (1) camionnette 1 tonne neuves, année 2022, pour le Service de la sécurité incendie et le Service de l'équipement et des travaux publics.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 7 mars 2022 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 25 février 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec David Goulet-Laporte, responsable de l'appel d'offres, au 450 475-2005.



DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le 14 mars 2022 à 19 h 00, au centre culturel du Domaine-Vert Nord, 17530, rue Jacques-Cartier, secteur du Domaine-Vert Nord, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivantes :

17370, rue du Titane (Lot 6 181 675) secteur de Mirabel-en-Haut, (résolution CCU numéro 01-01-2022)

Demande numéro 2021-093, formulée le 18 octobre 2021, par « Sabrina Henry-Blanchette », ayant pour effet de régulariser l'implantation d'une habitation résidentielle, de type unifamilial isolé ayant une marge latérale gauche de 5,67 mètres, le tout tel qu'il appert au certificat de localisation, minute 4584, effectué par Robert Mathieu, arpenteur-géomètre, préparé le 8 octobre 2021, alors que le règlement de zonage numéro U-2300 exige une marge latérale minimale de 6 mètres.

8150, rue Jacinthe (Lot 3 492 306) secteur de Saint-Augustin, (résolution CCU numéro 02-01-2022)

Demande numéro 2021-094, formulée le 19 octobre 2021, par « Sylvie Larivière et François Larivière », ayant pour effet de régulariser l'implantation d'un garage résidentiel, de type isolé ayant une distance de 0,81 mètre avec la ligne de propriété latérale gauche, le tout tel qu'il appert au certificat de localisation, minute 12242, effectué par Nathalie Levert, arpenteur-géomètre, préparé le 30 septembre 2021, alors que le règlement de zonage numéro U-2300 exige une distance minimale de 1 mètre avec une ligne latérale de propriété.

7349, rue du Petit-Saint-Charles (Lot 3 493 573) secteur du Petit-Saint-Charles, (résolution CCU numéro 03-01-2022)

Demande numéro 2021-095, formulée le 8 novembre 2021, par « Stéphane Noiseux », ayant pour effet de régulariser :

- l'implantation d'une habitation résidentielle en milieu agricole, de type unifamilial isolé ayant une marge de recul avant de 10,22 mètres, alors que le règlement de zonage numéro U-2300 exige une marge de recul avant minimale de 12 mètres;
- l'implantation d'une habitation résidentielle en milieu agricole, de type unifamilial isolé ayant une marge de recul latérale gauche de 2,18 mètres, alors que le règlement de zonage numéro U-2300 exige une marge de recul latérale minimale de 4,5 mètres,

le tout tel qu'il appert au certificat de localisation, minute 26321, effectué par Bernard Léveillé, arpenteur-géomètre, préparé le 16 juin 2021

3111, chemin Leroux (Lot 3 482 865 en devenir 6 475 751) secteur de Saint-Hermas, (résolution CCU numéro 04-01-2022)

Demande numéro 2021-096, formulée le 2 novembre 2021, par « Carole Pilon et Bruno Cyr », ayant pour effet de permettre la création d'un lot ayant une superficie de 2 475,4 m², le tout tel qu'il appert au plan cadastral, minute 39360, préparé par Alain Sansoucy, arpenteur-géomètre, daté du 6 octobre 2021, alors que le règlement de lotissement numéro U-2301 exige une superficie minimale de 2 500 m² pour un lot de rangée, non desservi.

Rue Service A 3 (Lot 4 683 385) secteur de Sainte-Monique, (résolution CCU numéro 10-01-2022)

Demande numéro 2021-099, formulée le 11 janvier 2022, par « Gouvernement du Canada (ADM) », ayant pour effet de permettre la construction d'un nouveau bâtiment industriel ayant une marge avant secondaire de 7,5 mètres, le tout tel qu'il appert au plan de site, projet no 20-2065, effectué par Jean-François Dupuis, architecte, préparé le 7 janvier 2022, alors que le règlement de zonage numéro U-2300 exige une marge avant secondaire minimale minimum de 12 mètres.

Considérant les décrets et arrêtés du gouvernement du Québec et, en raison de l'état d'urgence sanitaire le jour de publication du présent avis, toute personne intéressée peut transmettre des commentaires écrits, par courrier ou par courriel, pour une période de 15 jours suivants la publication de l'avis, aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
Dérogations mineures
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Courriel : greffe@mirabel.ca

Donné à Mirabel, ce 16 février 2022

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2500

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Mirabel, que lors d'une séance tenue le 14 février 2022, un projet de règlement intitulé « Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal et remplacement du règlement numéro 2221 » a été présenté et un avis de motion a été donné pour son adoption éventuelle.

Ce projet de règlement sera présenté pour adoption par le conseil municipal lors d'une séance qui se tiendra à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, le 28 février 2022, à 19 h 00.

Ce règlement se résume comme suit :

Le présent code s'applique à tous les membres du conseil municipal de la Ville de Mirabel.

L'objectif poursuivi par le présent code d'éthique et de déontologie est de réunir un ensemble de valeurs et de règles de conduite, partagées par les membres du conseil, concernant l'exercice de leurs fonctions, la prise de décision et leur conduite en tant que représentants des citoyens.

Les valeurs ci-dessous servent de guide pour la prise de décision et, de façon générale, la conduite des membres du conseil en leur qualité d'élus. Ces valeurs sont :

- l'intégrité;
- la recherche de l'équité;
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- le respect et la civilité envers les autres membres du conseil, les employés et tous les citoyens;
- l'honneur rattaché à la fonction;
- la loyauté envers la ville.

Également ce code prévoit des règles déontologiques devant guider la conduite d'un élu à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission.

Ces règles doivent avoir pour objectifs de prévenir :

- toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Tout manquement à une règle prévue au présent code par un membre du conseil peut entraîner l'imposition de sanctions.

Donné à Mirabel, ce 16 février 2022

La greffière, Me Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2473

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 12 juillet 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2473 modifiant les règlements numéros 1439, 1722, 1807 et 2170, afin d'y inclure des lots.

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu l'approbation légale suivante :

- > par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 7 février 2022.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 16 février 2022

La greffière, Me Suzanne Mireault, avocate

50^e ANNIVERSAIRE DE MIRABEL

4 AU 7 AOÛT 2022

— COMPLEXE DU VAL-D'ESPOIR —

4 JOURS DE FESTIVITÉS

FESTIVAL D'HUMOUR

PLUS DE 7 SPECTACLES MUSICAUX DURANT TOUTE LA FIN DE SEMAINE

FEUX D'ARTIFICE

★ **SPECTACLE INTÉRIEUR DANS LE NOUVEL AMPHITHÉÂTRE**

SURPRISES ET ANIMATION SUR LE SITE

mirabel.ca/50ans



24^e édition

présentée par



800 000 \$ en prix

Une tonne de fierté!

Concours québécois en entrepreneuriat
défi oseprendre^{MD}



Scolaire



Entreprise



Zakary Pilote et Serge Beauchemin
Co-présidents d'honneur

Partenaire présentateur



Partenaire en titre



Partenaires Platine

QUÉBECOR

Partenaires Argent



SPEKTRUM

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mirabel économique au 450 475-2110.

Inscrivez-vous d'ici le 15 mars 2022, 16 h
osentreprendre.quebec

Photos prises en respect des mesures sanitaires.

PATINAGE

RAQUETTE

GLISSADE

FATBIKE



On **M**
jouer dehors!



UNE BELLE FAÇON DE VOUS TENIR AU CHAUD !

PROFITEZ DE L'OCCASION POUR VOUS PROCURER DES TASSES À CAFÉ DU 50^E DE MIRABEL.
IL EST POSSIBLE DE VOUS LES PROCURER À L'HÔTEL DE VILLE, AU COÛT DE 8,50 \$, DURANT LES HEURES D'OUVERTURE.

Renseignements : 450 475-8653 • mirabel.ca



DU 10 JANVIER AU 14 MARS 2022

Défi CHÂTEAU DE NEIGE



RELEVEZ LE DÉFI !



Réseau
des unités régionales
loisir et sport
DU QUÉBEC



Québec 

defichateaudeneige.ca/evenements/laurentides/defi-chateau-de-neige-ville-de-mirabel